

BULLETIN D'INSCRIPTION 2025 - 2026

DAYAN QI GONG

Cycle de formation 2ème année

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse :

Tél :

Email :

☐ 18 – 19	Octobre	2025
☐ 22 – 23	Novembre	2025
☐ 28 – 1er	Février - Mars	2026
☐ 1er – 3	Mai	2026

Lieu de Stage

Le Jardin des Etoiles – 540 Route de Collet - Cheminas 07300

Horaires : 1^{er} jour : 9h30 – 17h30 / dernier jour : 9h00 – 17h00

 Tarif :	720 €
 Tarif élèves inscrits : (cours hebdomadaires, cycle formation, stages ou cycle complet ateliers <u>ou avant 30/06/2025</u>)	500 €
 Adhésion Association	15 €
 Arrhes	30%
 Remise 10% non cumulable : (couple sur 1 inscription, famille, chômeurs)	
 Possibilité d'hébergement (pension complète)	80 €/jour

L'inscription sera prise en compte à réception du bulletin signé et accompagné du règlement. Voir Conditions Générales ci-dessous. Chèque à l'ordre d'Energies et Emergences

Bulletin d'inscription à retourner à **Association Energies et Emergences**

540, route de Collet - 07300 – Cheminas

Bernard MINGUET - 06 17 34 01 92 - Email : contact@qigong-energies-emergences.com

Fait à :

Le :

Signature



Ecole du Soleil & de la Lune - Arts Energétiques Taoïstes –
www.qigong-energies-emergences.com

Conditions Générales

I. Conditions d'engagement pour nos stages & formations

L'engagement à nos stages ou formations est **annuel**. Il implique une participation assidue aux stages de formation pour permettre une progression adaptée à chacun et au groupe.

Le Cycle de formation « Les fondamentaux du Dayan Qi Gong » offre de manière exceptionnelle la possibilité de participer aux stages séparément dans la mesure des places disponibles. Les personnes inscrites à l'ensemble du Cycle de formation ou à plusieurs séminaires seront prioritaires.

L'enseignement portera sur l'apprentissage et la maîtrise des Méthodes de base Une & Deux : (1^{er} & 2nd 64 mouvements). D'autres méthodes seront abordées soit dans leur ensemble et leurs spécificités propres, soit par l'intermédiaire des thématiques fondamentales du Dayan Qi Gong.

Les participants au Cycle : « Les fondamentaux du Dayan Qi Gong » sont prioritaires pour participer au stage d'été. Ils devront se positionner si possible **au plus tard à l'issue du weekend de mars**.

II. Conditions générales pour nos stages & formations

L'inscription est effective à compter de la réception du chèque d'arrhes. Une confirmation par mail atteste de l'inscription. A compter de cette confirmation le stagiaire est réputé avoir pris connaissance de l'ensemble des conditions générales ci-dessous et de « déclarer les accepter ».

Le chèque d'arrhes est encaissé à réception. Le solde de l'enseignement est réglé lors du 1er séminaire (possibilité de payer en plusieurs fois sur demande).

1. En cas d'annulation de votre part la demande devra être formulée et envoyée par écrit :

- Les demandes d'annulation reçues plus de 1 mois avant le 1er séminaire donneront lieu au remboursement des arrhes versées. 50€ de frais de dossier seront retenues.
- Pour les demandes reçues moins de 1 mois avant le 1er séminaire les arrhes seront conservées dans leur totalité.

2. En cas d'annulation de notre part

- Avant le 1er séminaire, l'ensemble des sommes versées sera totalement remboursé.
- Si l'annulation a lieu en cours de formation, le remboursement se fera au prorata des jours annulés, et ne donnera lieu à aucune autre forme de dédommagement.

3. En cas de désistement du stagiaire, en cours de formation la totalité du coût de l'enseignement reste dû. Aucun remboursement ne sera effectué.

4. En cas d'absence en cours d'année, identifiée lors de l'inscription, le séminaire manqué pourra être reporté dans des conditions définies ensemble préalablement.

III. Droits à l'image :

Au cours des séminaires, nous pouvons (voire d'autres stagiaires) être amenés à prendre des photos, ou des vidéos. A chaque fois les participants seront prévenus afin de ne pas être surpris et incommodés.

Sauf avis contraire de votre part, au moment de l'inscription vous acceptez les conditions concernant le droit à l'image comme définit ci-dessous :

« J'autorise l'Association Energies & Emergences, ainsi que d'autres associations partenaires, à utiliser des photographies, des vidéos ou autres supports prises pendant les stages et formations ou autres évènements sur lesquelles je figure, et ceci pour sa communication sur tous supports.»